ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

BAC +3

Bachelor

*Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable**

Faire face à la pénurie de collaborateurs en cabinet !

RenaSup

École de la profession

RÉSEAU GES GRANDES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

*Certification professionnelle Responsable Comptable et Financier, inscrite au RNCP (n° 12378 – niveau 6) et délivrée sous l'autorité de ISIMI – PPA Business School

Pourquoi un nouveau diplôme dans la filière expertise comptable ?

Face à la difficulté des cabinets d'expertise comptable pour recruter des collaborateurs de niveau bac + 3, le **Conseil national de l'Ordre** concentre ses efforts sur la formation aux métiers en cabinet et la sécurisation des parcours étudiants. C'est dans ce cadre que le nouveau bachelor professionnalisant « **Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable** » verra le jour à la rentrée 2022.

En quoi consiste ce nouveau bachelor ?

Ce diplôme est adossé au titre Responsable comptable et financier, reconnu par l'Etat, inscrit au RNCP et délivré sous l'autorité de ISIMI – PPA Business School.

De niveau bac + 3, préparé en alternance et financé grâce au contrat d'apprentissage passé avec le cabinet recruteur, cette formation peut être **intégrée en 3è année** par des BTS comptabilité et gestion qui souhaitent renforcer leurs compétences ainsi que par des étudiants de DCG2/3 souhaitant rejoindre une **formation courte professionnalisante**, plutôt que de finir le **DCG**.

Ses objectifs ?

Former des collaborateurs **immédiatement opérationnels**, aptes à prendre en charge des dossiers comptables simples (comptes annuels, déclarations fiscales et sociales) selon 4 axes de compétences :

1. **Découvrir l'environnement professionnel pour une insertion professionnelle réussie**
2. **Connaître les éléments et les modalités de tenue d'un dossier client pour une conduite opérationnelle**
3. **Connaître l'environnement social du dossier client pour une tenue comptable efficace et fiable**
4. **Prendre en charge la relation quotidienne avec les clients pour un bon suivi des dossiers**

Les avantages du bachelor en alternance

- Vous formez un collaborateur **aux valeurs** et **à la culture** de votre entreprise
- Vous **soulagez** et **responsabilisez** vos collaborateurs
- Vous **économisez** sur votre processus de recrutement
- Vous **gagnez du temps** pour développer de nouvelles missions à plus forte valeur ajoutée
- Vous **gagnez en sérénité**
- Vous **gagnez en performance et accélérez la transition numérique** de votre cabinet grâce à l'apport de cette nouvelle génération de collaborateurs

Ses modalités ?

Alternance sur un an exclusivement en cabinet à partir d'un **BTS comptabilité gestion** ou d'un **DCG 2/3**.

Rythme **cabinet/école** adpaté

6 semaines de séminaires à l'école réparties sur l'année

Les partenaires

Ce bachelor est proposé au sein d'écoles pilotes appartenant au réseau **Renasup** et **ENGDE**. Ces écoles ont été sélectionnées dans chaque région en concertation avec les **CROEC**.

Le 26 avril 2022, le **Conseil national de l'Ordre** a signé une convention de partenariat avec le certificateur et le réseau **Renasup**.

Écoles partenaires du bachelor

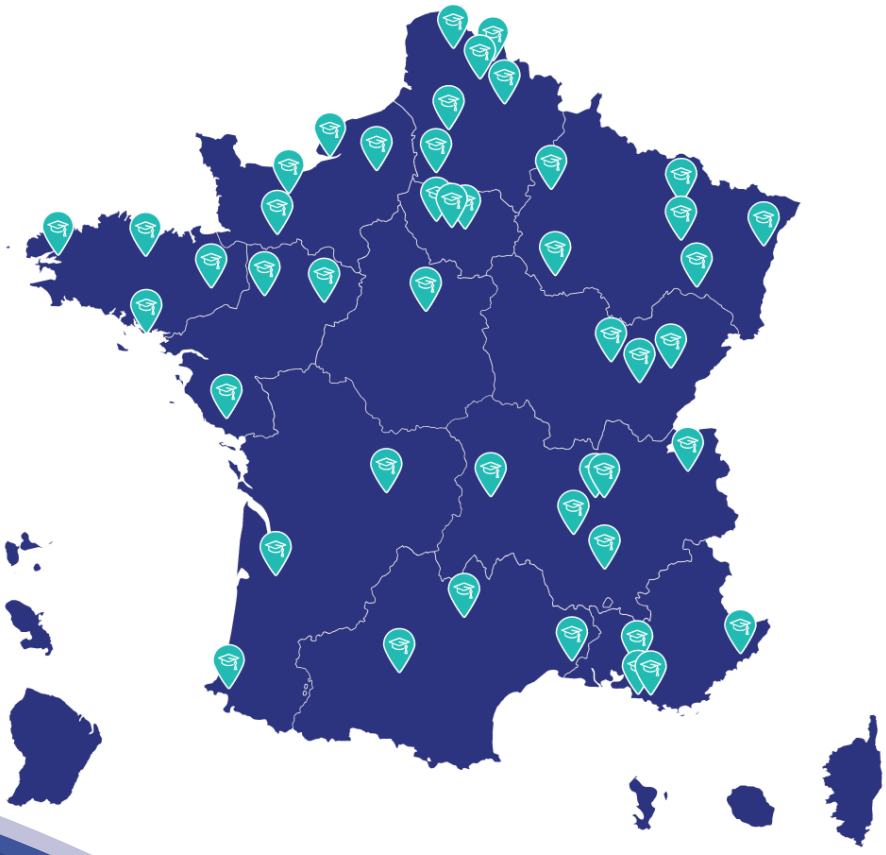

Retrouvez toutes les adresses et contacts en scannant ce flash code ou en cliquant ici

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES